

ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{re} CLASSE

RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

À PARTIR D'UN DOSSIER

Examen professionnel d'avancement de grade

Indications de correction

Rappel du sujet :

Vous êtes chef de service « Ecoles - Enfance - Jeunesse » dans une commune rurale de 3500 habitants. Votre commune dispose de deux écoles, d'un collège, d'une bibliothèque et d'équipements sportifs. Elle compte également un accueil collectif de mineurs ainsi qu'un centre social.

L'équipe d'animation est motivée et dynamique pour la mise en œuvre de nouveaux projets. L'accueil du service « Ecoles - Enfance - Jeunesse » est de qualité.

A la rentrée 2024, le maire s'inquiète du nombre d'enfants qui ne sont pas partis en vacances durant les périodes de vacances scolaires.

Il interroge votre directrice qui vous charge de rédiger à son attention, et exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur l'accès aux vacances pour tous. 10 points

Dans un second temps, elle souhaite que vous élaboriez un ensemble de propositions opérationnelles permettant à plus d'enfants de la commune de partir en vacances. 10 points

Les documents :

Document 1 : « Paris Jeunes Vacances : un coup de pouce pour vous évader ! », Ville de Paris, Mis à jour le 13/10/2023

Ce document montre que les Communes ont une capacité d'autonomie en matière d'aide à la population et ici d'aide aux vacances.

Dans ce dispositif, les candidats à des séjours autonomes doivent remplir un dossier qui sont examinés en commission.

Document 2 : « Cet été, Familles Rurales se mobilise : loisirs à la journée ou colos pour les enfants ou les ados ! », Familles Rurales, 8 juillet 2021

« Liberté, autonomie et évasion loin du quotidien morose, les bienfaits de la colonie de vacances sont nombreux pour les enfants et ados. » Cet article permet de donner du sens à la note.

Ce document présente aussi le dispositif de l'éducation nationale Colos Apprenantes et met l'accent sur les séjours en centres de loisirs Familles rurales, en lien étroit avec le contexte du sujet.

Une autre idée que pourront reprendre les candidats, c'est le travail en réseau.

Document 3 : « Près de la moitié des Français ne partent pas en vacances »- Inégalités.fr -6 août 2023- 2 pages

Ce document s'appuie sur des données statistiques confortant une triste réalité nationale : près de la moitié des français ne partent pas en vacances, essentiellement pour des raisons économiques mais également pour des raisons de santé.

Dans sa 1^{ère} partie, le candidat peut se saisir de ces éléments chiffrés pour étayer son diagnostic.

Document 4 : « Partir en vacances : votre Caf peut vous aider », Direction de l'information légale et administrative (Première ministre), 28 mars 2023

Ce document présente les différentes aides proposées par la Caf et la MSA pour les enfants, ados (de 4 à 17 ans) et les familles pour les vacances scolaires. Il présente le mode de calcul et indique la procédure (entièrement dématérialisée).

Le candidat devra mettre en avant le rôle prépondérant des dispositifs de la Caf pour l'aide aux vacances.

Document 5 : « Cap au vert : des vacances pour tous », Fondation de France

Ce document permet de sensibiliser les candidats face aux enfants atteints de maladie grave, chronique qui ne partent jamais en vacances. Celui-ci présente aussi l'idée d'évaluations avec une étude d'impact auprès des familles d'enfants ayant bénéficié du programme.

Document 6 : « Le club ados de la MJC plébiscité », Midi Libre, 26 octobre 2023

Ce document montre que les jeunes peuvent être partie prenante d'un séjour et être associés à la gestion du budget, en proposant des actions d'auto financement.

Ces exemples peuvent être repris dans les propositions opérationnelles du candidat.

Document 7 : question-réponse Sénat « Difficultés de recrutement dans l'animation »

Ce document met en exergue les difficultés de recrutement dans l'animation, la question du sénateur et la réponse du secrétariat d'État amène des questionnements (utile pour la partie 2 de la note), sur cette problématique, par exemple revaloriser les salaires, assouplir les procédures administratives, aider les structures d'accueil que les candidats pourront compléter grâce à leur expérience de terrain.

Des éléments rappellent des mesures prises récemment concernant le BAFA : aide de 200€, diplôme accessible dès 16 ans...

Document 8 : « En quoi consiste l'Aide aux Projets Vacances de l'ANCV ? Qui peut en bénéficier et comment faire ? » Dorothee Pierry (dans aide-social.fr), Mise à jour le 05 septembre 2023

Ce document présente les aides aux projets vacances ANCV parmi lesquelles une aide financière versée sous forme de Chèques-Vacances pour financer un séjour et/ou un soutien logistique, administratif et budgétaire d'un référent social pour l'organisation d'un séjour.

Ce dispositif sera à évoquer dans les solutions opérationnelles proposées par le candidat.

Document 9 : « La manière dont les collégiens passent leurs petites vacances est très liée à leur milieu social » - CAILLE Jean- Paul, expert scientifique INJEEP – Décembre 2023- 4 pages

Ce document précise le lien entre le type de vacances et le milieu social des collégiens.

Complémentaire au document 3, il révèle que les critères économiques influencent fortement sur les départs en vacances et sur le type d'activités.

Document 10 : «Les jolies colonies de vacances, c'est fini ?» - BACOU Magalie, RAIBAUD Yves ? CNRS-le journal.cnrs.fr -1^{er} juillet 2016- 2 pages

Une diminution inéluctable des colonies de vacances : des chiffres forts à mettre en avant par le candidat en introduction et dans la 1^{ère} partie.

Nombreuses propositions de colonies sont désormais destinées à une clientèle aisée.

Ce constat impacte la cohésion sociale et le vivre ensemble

Document 11 : «Organiser et déclarer un séjour de mineurs : colonies de vacances, camp d'ados, voyage sportif...» - izeedor-1 page

Ce document fixe le cadre réglementaire en vigueur, en rappelant l'importance de projets éducatifs et pédagogiques, éléments fondateurs de tout séjour.

En 2^{ème} partie de son rapport, la candidat précisera ses obligations en matière de déclaration et d'organisation de séjours.

Document 12 : « C'est quoi une colonie de vacances ? » - Jeunesse au Plein Air (JPA)

Ce document complète le document 2 sur les bienfaits des colonies de vacances.

Complémentaire au document 11, il rappelle la réglementation en vigueur, les démarches et les taux d'encadrement respecter.

Document 13 : « Été 2023 : les vacances apprenantes », Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, site officiel

Ce document présente l'évolution des séjours, en lien avec celle de la société, et qui induit l'inscription des vacances dans des coopérations avec le monde scolaire, culturel et sportif. Il rappelle la possibilité d'organiser des séjours plus courts (mini-camp), l'utilisation de bâtiment scolaire (pourquoi pas mutualiser entre communes d'implantation géographique différente).

Il évoque également les dispositifs colos apprenantes, avec des aides de l'Etat que le candidat évoquera parmi ses propositions.

Document 14 : « Délibération du conseil municipal », Ville de Pavilly-11 mars 2024-3 pages

Ce document détaille la validation en conseil municipal des séjours de vacances été 2024 proposés par la commune.

Cette délibération précise clairement les modalités des séjours, les activités pratiquées, leur budget et l'application de tarifs liés au quotient familial.

Les éléments de ce document seront étayés dans la seconde partie du rapport.

Corrigé type

Ce corrigé type est destiné à vérifier la faisabilité d'une réponse à partir des documents proposés, réponse qui sera enrichie dans sa deuxième partie par les connaissances des candidats.

En introduction, des éléments concrets et chiffrés seront mis en avant :

Près de 50 % des français ne partent pas en vacances d'été (document 3), la diminution continue des colonies de vacances traditionnelles et populaires, une problématique nationale (document 10)

Soit dans l'introduction soit dans le corps de la note, les candidats doivent évoquer l'idée d'un **recensement** des activités des enfants et des ados de la commune durant l'été, ils peuvent s'appuyer sur les agents d'accueil du service au moment des inscriptions scolaires ou de la restauration scolaire par exemple.

De la même façon, les **bienfaits** des séjours de vacances sont indispensables pour toute bonne copie (que cette motion figure dans l'introduction ou dans le corps de la note).

I – L'accès aux vacances pour tous, un défi majeur pour le développement et l'autonomie des enfants

A) Une situation alarmante en termes d'inégalité dans l'accès aux vacances

Malgré les bienfaits avérés, le nombre d'enfants partant en séjours de vacances ne progressent pas.

- Parmi les bienfaits : autonomie, ouverture et vivre ensemble : s'appuyer particulièrement sur le document 2, qui cite l'exemple du monde rural similaire à celui de la commande et le document 11)

Des inégalités inquiétantes (documents 3 et 9), essentiellement en lien avec le milieu social d'origine et les moyens financiers des familles.

Des difficultés de recrutement persistantes malgré de nouveaux dispositifs d'aide (document 7)

B) Malgré un cadre réglementaire et l'implication de nombreux partenaires

Des projets éducatifs et pédagogiques clairs, cohérents et complémentaires, gages de réussite de séjours et contexte rassurant pour les parents en matière de sécurité et de réglementation (documents 11 et 12)

- Les financeurs : Caf (doc 4), ANCV (doc 8)

- Pour tous les publics
- Inclusion : le document 5 qui évoque les aides de la fondation de France concernant les enfants en situation de handicap ne doit pas être omis.

Il S'appuyer sur les atouts de la Commune pour permettre à plus d'enfants de partir en vacances

*Même si cette partie est libre, les candidats doivent prendre en compte le sujet qui évoque : « **L'équipe d'animation est motivée et dynamique, toujours partante pour la mise en place de nouveaux projets. L'accueil du service « Ecoles – Enfance – Jeunesse » est de qualité.** ».* Ils ne doivent pas oublier que les propositions doivent être soumises aux **élus** qui les valideront.

Mettre en place une méthodologie de projet, porté par un référent qui s'évertuera en suivre les différentes étapes (diagnostic partagé, plan d'action, évaluation ...) en lien avec le Comité de Pilotage et le Comité technique initiés sur la thématique.

A) Impliquer les services et personnes ressources

- Sensibiliser les agents d'accueil du service : créer des journées ou des permanences "info vacances", décorer l'accueil, mettre à la disposition des familles des fiches claires et utiles sur les séjours, les tarifs et les aides, aider les familles à s'y retrouver dans les démarches dématérialisées (document 4) et promouvoir les dispositifs innovants (documents 9 et 12).

Evoquer la capacité d'autonomie financière des collectivités (documents 1 et 14).

- S'appuyer sur des personnes ressources, en lien étroit avec les familles : animateurs municipaux, assistants sociaux, AESH (pour les enfants porteurs de handicaps), enseignants, bibliothécaires, associations de parents d'élèves et associations caritatives, élus dans les conseils d'école...

B) S'inscrire dans des démarches innovantes

- Associer les futurs vacanciers et leurs familles (document 1 Ville de Paris, document 3 Familles Rurales)

S'inscrire dans les récents dispositifs initiés (vacances et colos apprenantes) en bénéficiant d'aides conséquentes des services de l'État. (documents 2 et 13).

- Mettre en place des partenariats durables à partir d'un état des lieux des ressources de la commune (clubs sportifs, centres sociaux, villes jumelées...), des attentes des enfants et des jeunes et créer des dispositifs en lien avec l'intercommunalité à laquelle appartient la commune, fidéliser les animateurs (document 7).

- Favoriser les initiatives d'autofinancement, encadrées par des animateurs de la commune (document 6)

Conclusion (non-obligatoire)

L'idée d'une rétrospective à partir des archives de la commune serait un plus.